

Choisir ses ESPÈCES et VARIÉTÉS en zone séchante



Jean-Pierre Guernion

Chiffres clés

- . Hillion (Côtes d'Armor), zone côtière
- . 47 ha dont 34 ha facilement accessibles, et 3 ha isolés destinés aux génisses
- . Surface fourragère 2010 : 32 ha d'herbe, 6 ha de maïs ensilage, 1,5 ha de colza fourrager (+ 2,5 ha en dérobée pour l'été)
- . 1 UTH
- . 300.000 l de lait vendu
- . 47 vaches laitières
- . 1,6 UGB par ha de surface fourragère (SFP)
- . Coût alimentaire troupeau : 55 euros/1000 litres (2008)
- . EBE / produit de l'activité : 60 %
- . VA hors DPU/ produit d'activité : 56 %.

Jean-Pierre Guernion a adapté ses espèces, ses variétés, sa gestion de l'herbe à des conditions climatiques séchantes dès la fin du printemps (Hillion, Côtes d'Armor).

Adapter les espèces prairiales à chaque parcelle

- Deux critères déterminants pour choisir les espèces : le type de sol et l'accès ou non au pâturage des vaches laitières. Jean-Pierre choisit les espèces à associer, mais aussi les variétés, en se référant au catalogue du GNIS. Il opte pour des mélanges simples, 3-4 espèces au maximum.

Quelques règles de base

- En sol sain et profond et climat océanique sans sécheresse marquée, préférer les classiques RGA tardif-TB, faciles à gérer, appétents et lactogènes. On peut mélanger variétés diploïdes et tétraploïdes.
- Dans les zones pédo-climatiques plus séchantes ou avec un démarrage tardif au printemps, il est intéressant de choisir des RGA plus précoces (intermédiaire ou semi-tardif).
- Privilégier des mélanges simples et grouper les épiaisons. Ainsi pour un mélange RGA-fétuque élevée et trèfle blanc (destiné en priorité au pâturage), on choisira un RGA intermédiaire non remontant pour avoir une seule épiaison mi-mai (et les variétés de fétuque à feuilles souples pour augmenter son appétence).
- Le dactyle, peu sociable en mélange est à réserver aux parcelles très séchantes et où il est possible de pâturer l'hiver, pour éviter qu'il ne prenne irrémédiablement le dessus sur les autres espèces.

Zoom

Propositions de mélanges pour prairies multi-espèces

Les techniciens du groupe prairie de la Chambre régionale des Pays de Loire ont construit, d'après leur expérience, un tableau de propositions de mélanges d'espèces à choisir en fonction du type de sol de la parcelle, et de la destination principale, fauche ou pâturage, de la prairie (source : La prairie multi-espèces, Pays de Loire, à télécharger gratuitement sur le site www.loire-atlantique.chambagri.fr)

Sol	à alternance hydrique (a)		hydromorphe		séchant acide		séchant calcaire		sain et profond	
	P	F	P	F	P	F	P	F	P	F
Mode d'exploitation (dominant)										
Brome					(f)	(f)				
Dactyle						(g)		8		
Fétuque des prés			5	3					4	
Fétuque élevée (b)	9	13	(h)	9	12	12	12			12
Fléole des prés			3	3						3
Pâturin des prés(d)	3		3		3		3		3	
RGA demi-tardif ou intermédiaire (e)	7	5			4	4	4	4		
tardif			8	4					13	4
Lotier comiculé	3	3	3	4	3	4	5	3		
Luzerne								12		5
Minette						4				
Sainfoin								(i)		
Trèfle blanc	3	3	3		3		3		4	
Trèfle hybride	3	3	3	4	3				3	
Trèfle violet						3				3
Total kg semences	28	27	28	27	28	27	27	27	27	27

P	pâturage	(a) mouillé l'hiver - séchant l'été
F	fauche	(b) variété à feuilles souples
		(c) variété à bonne aptitude fourragère
		(d) variété diploïde en fauche
		(e) variété diploïde en fétuque élevée, avec une dose de semences augmentée de 10 kg
		(f) sur sables en remplacement de la fétuque élevée, avec une dose de semences augmentée de 10 kg
		(g) peut remplacer la fétuque élevée : notons que le dactyle est une fois installé, une espèce agressive, peu sociable
35	espèce dominante (avec une forte contribution à la production fourragère)	Le choix est à adapter au comportement constaté sur l'exploitation.
		(h) peut remplacer la fétuque des prés
10	espèce d'accompagnement (dont on attend un autre rôle que strictement productif)	(i) peut remplacer la luzerne avec augmentation de la dose de semences de 10 kg

Du lait à l'herbe en zone séchante



Hillion, zone côtière séchante.

"L'évolution climatique me pousse à rechercher des prairies plus précoces".



Les prairies chez Jean-Pierre Guernion : 7 déclinaisons

	accès au pâturage	
	OUI	NON
limons profonds grossiers	RGA 4n + RGA 2n TB inter ou tardif	festulolium luzerne TB
limons profonds très fins	festulolium luzerne petites tiges	festulolium luzerne
sol humide	fétuque élevée fétuque des près TB très tardif	
sol séchant peu profond	1/3 fétuque élevée 2/3 RGA TB	2/3 fétuque élevée 1/3 RGA TB luzerne
sol très séchant bord de mer	dactyle TB	

A partir du mois de juin, on entre à Hillion dans la période sèche : "en moyenne, il y a 672 mm de pluie par an, mais la pluviométrie est très faible de juin à septembre, voire octobre", précise Jean-Pierre

Guernion.

Dans les années 80 déjà, le père de Jean-Pierre met en place le système Pochon sur la ferme. La nouvelle génération va "pousser le bouchon plus loin" en signant un contrat territorial d'exploitation (CTE) et modifier leur gestion de l'herbe : "Je ne sais pas si c'est à cause du changement climatique ou de l'augmentation de la part d'herbe sur la ferme, mais le système Pochon peine plus qu'avant".

5 types de sol = au moins 5 types de prairies

Jean-Pierre a donc cherché à adapter les variétés et les espèces prairiales.

"Les types de prairies varient avec le type de sol et l'accès ou non au pâturage". Autre point important : "choisir des ray-grass anglais avec des précocités différentes pour étaler la production dans l'année".

Les prairies classiques RGA (tardif)-TB sont réservées aux terrains limoneux profonds, là où la réserve en eau sera plus importante. Certains sols

limoneux profonds (limons fins) se compactent facilement : "Le trèfle blanc disparaît au bout de trois ans. Alors on met plutôt de la luzerne, même si les parcelles sont accessibles aux vaches".

Sur ces sols donc des mélanges festulolium, RGA précoce, luzerne et trèfle blanc : "c'est très

productif (estimé à 10 t MS/ha) et ça ne sèche pas l'été ; mais il faut pâturer à cette période au fil avant".

Jouer sur la précocité des prairies

Dans les sols plus séchants, on trouvera de la fétuque élevée et des RGA avec du trèfle blanc : "ces prairies ont un bon démarrage au printemps, une épiaison simultanée des graminées, si on met du RGA précoce, et pas de remontaison. Le seul risque, c'est que la graminée prenne le dessus".

Pour les sols très séchants du bord de mer (et portants toute l'année), c'est dactyle + fétuque + TB : "dès qu'il y a un peu d'eau ça répond et le dactyle peut se pâturer l'hiver car il pousse tout le temps !"

La tendance chez Jean-Pierre, du fait de l'évolution climatique, est d'augmenter la précocité des prairies, pour décaler la production vers le printemps, comme le font d'autres herbagers en Sud-Loire.

Aujourd'hui, il estime que l'équilibre idéal dans la zone d'Hillion est de 50 % de prairies précoces, 35 % de semi-tardives, et 15 % de tardives.

Une gestion de l'herbe plus pointue

La gestion de l'herbe est adaptée à cette diversité : les parcelles précoces qu'on destine a priori à l'ensilage sont déprimées tôt dans la saison, avec un objectif de fauche vers le 15-20 mai, pour avoir une repousse avant la sécheresse estivale : "cela permet aussi de maîtriser l'épiaison".

Les parcelles tardives iront, elles, en récolte en foin ou enrubannage (mi-juin).

Les parcelles classiques RGA semi-tardif + TB constitueront les parcelles de réserve, pâturées au tout début mai, juste après le pâturage des parcelles précoces destinées en priorité au pâturage.

Jean-Pierre ne pilote son herbe ni en fonction des intervalles (même s'il laisse un minimum de 30 jours), ni en fonction de la hauteur d'herbe : "c'est au jugé, en fonction de mon expérience. Je sais si ça peut attendre, ou s'il faut pâturer maintenant. En zone séchante, il ne faut pas laisser l'herbe sécher sur pied !".

Il fauche parfois devant les vaches, quand l'herbe est épiée (environ 4 ha par an) et doit parfois faire de petites récoltes en enrubannage : "les stocks sur pied, quand il fait sec, ça ne tient pas".